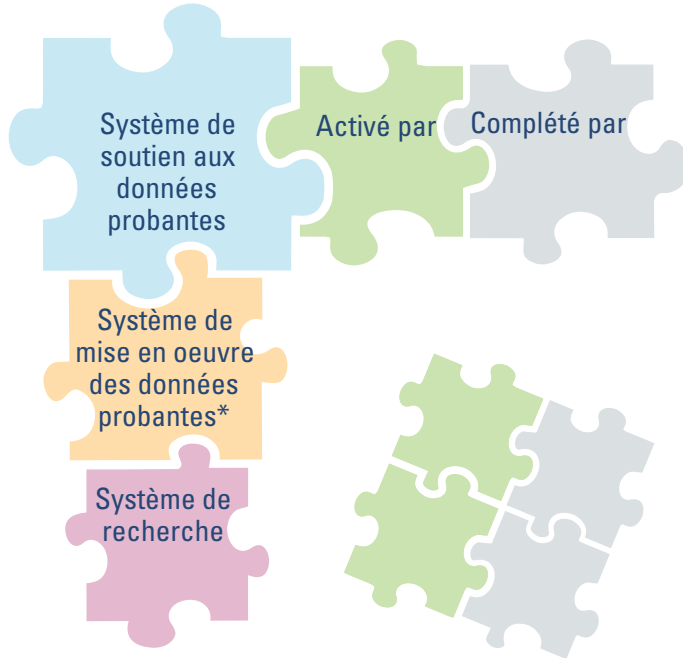


4.14 Caractéristiques d’une infrastructure nationale idéale de données probantes

Chaque pays dispose d’une infrastructure nationale de données probantes qui comprend de nombreuses structures et processus. Au sein de cette infrastructure nationale de données probantes, nous distinguons le système de soutien aux données probantes, le système de mise en œuvre des données probantes et le système de recherche. Accorder une plus grande attention au système de soutien aux données probantes et une attention continue au système de mise en œuvre des données probantes sera la clé des efforts futurs visant à utiliser les données probantes pour relever les défis sociétaux.



Les données probantes sont quelque chose que les décideurs peuvent utiliser, tandis que la recherche est quelque chose que font les chercheurs. Lorsque les décideurs posent une question, en particulier les décideurs gouvernementaux et les leaders d’organisations, ils doivent être soutenus en temps opportun dans l’utilisation des données probantes qui existent déjà. Les décideurs, en particulier les professionnels et les citoyens, doivent être soutenus pour mettre en œuvre les changements qui, selon des données probantes solides, sont nécessaires. Pendant ce temps, les chercheurs doivent avoir la possibilité d’inventer de nouveaux produits et services, de développer de nouvelles façons de penser et de critiquer le statu quo. Ils doivent également être encouragés à s’engager plus activement avec les décideurs pour garantir la pertinence et l’applicabilité, à utiliser la technologie plus efficacement pour rendre les processus de recherche plus efficaces, à rendre compte de leurs conclusions de manière plus transparente et sans biais, et à produire des données probantes qui peuvent être consultées, comprises et utilisables par les décideurs. Les données probantes issues de leurs recherches qui sont « prêtes pour les heures de grande écoute » peuvent ensuite être intégrées dans les systèmes de soutien et de mise en œuvre des données probantes.

	Activé par	Complété par
<p>Système de soutien aux données probantes</p> <p>Fondé sur une compréhension d’un contexte national (ou infranational) (y compris les contraintes de temps), axé sur la demande et axé sur la contextualisation des données probantes d’une manière soucieuse de l’équité</p> <p>Exemples d’infrastructure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • bureau de coordination des données probantes (pour l’ensemble du gouvernement, avec ou sans bureaux supplémentaires dans les départements ou ministères clés) • unités de données probantes possédant une expertise dans chacune des huit formes de données probantes (par exemple, unité d’analyse comportementale) • processus pour identifier et prioriser les besoins en données probantes, trouver et regrouper les données probantes qui répondent à ces besoins dans les délais impartis (et produire des données probantes supplémentaires dans le cadre des évaluations en cours), renforcer les capacités d’utilisation des données probantes (par exemple, ateliers et manuel d’utilisation des données probantes), accélérer l’utilisation des données probantes (par exemple, liste de contrôle de soumission au cabinet) et l’utilisation des données probantes documentaires (par exemple, les mesures d’utilisation des données probantes) <p><i>Bien qu’une telle infrastructure soit plus pertinente pour les décideurs gouvernementaux et les leaders de très grandes organisations, des types d’infrastructures similaires peuvent être adaptés aux leaders de petites organisations ainsi qu’aux professionnels et aux citoyens</i></p>	<p>Activé par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • intermédiaires de données probantes nationaux • biens publics mondiaux liés aux données probantes (par exemple, les normes mondiales et les publications en libre accès de synthèses de données probantes) de Cochrane, Campbell et d’autres • assistances techniques de l’ONU et d’autres organisations multilatérales, y compris leurs bureaux nationaux, régionaux et mondiaux 	<p>Complété par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • initiatives prospectives pour anticiper les besoins futurs en données probantes • pôles d’innovation pour inventer de nouveaux produits et services, les évaluer et mettre à l’échelle ceux qui peuvent ajouter de la valeur via les marchés ou les marchés publics

Système de mise en œuvre des données probantes*	<p>Système de mise en œuvre des données probantes* - fondé sur une compréhension des processus liés aux données probantes, motivé par des considérations de demande et d'offre, et axé sur des cycles de synthèse de données probantes, d'élaboration de recommandations, de diffusion aux décideurs, de soutien actif à leur mise en œuvre, d'évaluation de leurs impacts, et en intégrant les leçons apprises dans le prochain cycle (18)</p> <p>Exemples d'infrastructure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • unités de synthèse de données probantes et de lignes directrices • unités de mise en œuvre des données probantes pour prioriser ce qu'il faut mettre en œuvre, identifier les obstacles et les facilitateurs à la mise en œuvre, et concevoir des stratégies qui éliminent les obstacles et tirent parti des facilitateurs • processus pour intégrer des données probantes dans les flux de travail existants (par exemple, dossiers électroniques des clients, systèmes numériques d'aide à la décision, portails Web et initiatives d'amélioration de la qualité) et les partager entre eux <p><i>Bien qu'une telle infrastructure soit la plus pertinente pour les professionnels et les citoyens, des types d'infrastructure similaires peuvent être adaptés aux décideurs gouvernementaux et aux leaders d'organisations.</i></p>	Activé par :	Complété par :
	choses similaires à celles ci-dessus	<p>décideurs gouvernementaux et leaders d'organisations utilisant les leviers disponibles pour soutenir la mise en œuvre (par exemple, l'ajout de produits et services recommandés à un ensemble d'avantages sociaux et l'obligation de rendre compte au public d'un indicateur sur le respect d'une action recommandée)</p>	
Système de recherche	<p>fondé sur une compréhension des perspectives disciplinaires et des méthodes de recherche, motivé par des considérations d'offre comme la curiosité, et axé sur la conduite de recherches qui peuvent ou non viser à contribuer aux données probantes pour les systèmes de soutien et de mise en œuvre (19)</p> <p>Exemples d'infrastructure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • départements et unités universitaires • processus visant à récompenser les activités (par exemple, les subventions et les publications évaluées par les pairs), qui pourraient être étendus aux activités ayant une plus grande probabilité d'avoir des répercussions (par exemple, l'engagement auprès des décideurs et la réceptivité à leur égard) <p><i>Une telle infrastructure est la plus pertinente pour les chercheurs.</i></p>	biens publics mondiaux liés à la recherche (par exemple, les initiatives de science ouverte)	<p>décideurs politiques et leaders d'organisations utilisant les leviers disponibles pour récompenser certaines activités (par exemple, des exercices d'évaluation des institutions comme le Research Excellence Framework du Royaume-Uni)</p>

*Nous utilisons le terme système de mise en œuvre des données probantes pour le distinguer du système de soutien aux données probantes. Certaines descriptions récentes de ce que nous entendons par un système de mise en œuvre ont appelé cela un écosystème de données probantes.(18) Nous avons évité cette expression à la fois parce qu'elle confond ceux qui sont habitués au sens littéral d'un écosystème et parce qu'elle ne met pas l'accent sur la mise en œuvre. Si nous devions utiliser l'expression écosystème de données probantes, nous l'appliquerions probablement à une combinaison du système de soutien et du système de mise en œuvre des données probantes.

En s'appuyant sur la première rangée ci-dessus, un système d'appui aux données probantes aurait idéalement les caractéristiques suivantes :

- soutient la prise de décision par les décideurs gouvernementaux, ainsi que par les leaders d'organisations, les professionnels et les citoyens, avec les meilleures données probantes et d'une manière qui:
 - est informée par une bonne compréhension de leur contexte – y compris où et comment les décisions sont prises, les contraintes de temps dans lesquelles les décisions sont prises et les arrangements du système existant qui déterminent si les bons produits et services parviennent à ceux qui en ont besoin – et de leur capacités, opportunités et motivations pour utiliser les données probantes dans la prise de décision
 - est réactive à leurs besoins décisionnels, leurs contraintes de temps et leurs préférences pour les formats de produits et les processus
 - reflète un engagement à faire correspondre les meilleures données probantes à la question posée et à travailler sur ce que les données probantes signifient pour une décision donnée (c'est-à-dire, à contextualiser les données probantes), y compris comment cela peut varier selon les groupes et les contextes (c'est-à-dire, à apporter une perspective d'équité aux données probantes et à la façon dont elles sont perçues)
 - repose sur le jugement, l'humilité et l'empathie et avec une attention appropriée à l'identification et à la gestion des conflits d'intérêts
- activé de manière systématique et transparente à la fois par ceux au sein du gouvernement et par le biais de partenariats stratégiques avec des intermédiaires et des producteurs de données probantes en dehors du gouvernement, tels que des intermédiaires de données probantes nationaux et des fournisseurs de biens publics mondiaux et d'assistance technique
- complétée par ceux opérant dans deux parties de ce que l'ONU appelle son « quintette du changement », à savoir la prospective stratégique et les innovations.(20)

Les trois autres parties du quintette du changement – l'analyse des données, la recherche comportementale/de mise en œuvre et l'évaluation (« orientation sur la performance et les résultats ») – sont comprises dans nos huit formes de données probantes.

Certains gouvernements ont choisi d'adopter une législation qui formalise certains aspects du système d'appui aux données probantes. Aux États-Unis, la commission bipartite Commission on Evidence-based Policymaking (21) a élaboré des recommandations qui ont inspiré l'Evidence Act. Les notes de suivi du président et du Congressional Budget Office ont aidé à soutenir la mise en œuvre de la loi. Ces efforts partagent avec la Commission sur les données probantes une emphase sur tous les types de défis sociétaux, mais divergent dans leur emphase sur un seul type de décideur (les décideurs du gouvernement, dans ce cas le gouvernement fédéral américain), sur seulement deux formes de données probantes (l'analyse de données et l'évaluation), et sur la production de nouvelles données probantes et non sur une meilleure utilisation du stock de données probantes existantes (par exemple par le biais de synthèses de données probantes). Certaines parties du système des Nations Unies ont choisi d'adopter des résolutions sur le renforcement des systèmes d'appui aux données probantes. Dans la région de la Méditerranée orientale, le comité régional de l'OMS a adopté une telle résolution pour le secteur de la santé.(22)